

NOMENCLATURE DES NIVEAUX DE FORMATION

I- Généralité :

C'est le système d'appellation des niveaux de formation. Elle se présente comme suit :

- **Niveau D.** Sorties du **premier** et **second cycle fondamental**.
- **Niveau C.** Sorties de la **9eme** et des classes de **second cycle court**, avant

l'année terminale.

- **Niveau B.** Sorties des **classes terminales** des **cycles courts professionnels** (ou catégories B.), **Bac+2ans (DUT, BTS, Instituteurs, DEUG**, écoles de formation sanitaire ou sociale, etc.)

- **Niveau A.** Sorties avec un diplôme de **second** ou **troisième cycle universitaire**, ou un diplôme de grande école.

L'objectif poursuivi consiste à « classer l'ensemble de la population active en un nombre restreint de grandes catégories présentant chacune une certaine homogénéité sociale ».

Depuis les classifications **Parodi (1945)**, deux critères sont utilisés : le **statut (actifs/inactifs. Salaries/non salariés)** et la **hiérarchie professionnelle** (en fonction de la rémunération, de la qualification et des relations de travail, on distingue ainsi les techniciens des manœuvres, les cadres des employés, les industriels des artisans).

Chaque appellation correspond à des intérêts particuliers, tant matériels que symboliques. Et cette spécificité s'effectue à différents niveaux : **cadre législatif, systèmes de retraites**, procédures de **négociation collective**.

Toutes ces caractéristiques ont donné naissance au « **Code des CSP** lequel a été actualisé **en 1982** ».

Tableau. Décomposition de la population suivant la catégorie socioprofessionnelle

	1954	1975	1990
1. Salariés agricoles	(1)	(2)	0/0
2. Industriels	milliers	milliers	
3. Artisans			
4. Gros commerçants			
5. Petits commerçants			
6. Professeurs, enseignants			
7. Ingénieurs			
8. Cadres administratifs supérieurs			
9. Services médicaux et sociaux			
10. Techniciens			
11. Cadres administratifs moyens			
12. Employés de bureau			
13. Employés de commerce			
14. Contremaitres			
15. Ouvriers qualifiés			
16. Ouvriers spécialisés			
17. Mineurs			
18. Marins pêcheurs			
19. Apprentis ouvriers			
20. Manœuvres			
21. Ouvriers			
22. Gens de maison			
23. Femmes de ménage			
24. Artistes			
25. Clergé			
26. Armée, Police			
Autres...			

Source : INSEE, « Tableaux de l'économie française », 1980.